

Archéologie parisienne. Collège de Navarre.

Numéro d'inventaire : 1979.18773

Type de document : article

Éditeur : Le Magasin pittoresque

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1850 (vers)

Description : Papier collant dans le haut de la feuille.

Mesures : hauteur : 295 mm ; largeur : 189 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Filière : Université

Niveau : aucun

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Commentaire pagination : Article de la p. 319 à 320.

ill.

Lieux : Paris, Paris

est une espèce de royauté naturelle que Dieu nous a donnée sur nous-mêmes, pour nous gouverner sous ses ordres.

LE P. ANDRÉ.

ARCHÉOLOGIE PARISIENNE.

COLLÈGE DE NAVARRE. — ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Suite. — Voy. p. 169.

Collège de Navarre. — Ce collège, qui, dans l'origine, s'est appelé aussi de Champagne, a été fondé, en 1304, par le testament de Jeanne de Navarre, cette femme au cœur viril (¹), qui fut reine de France par son époux Philippe le Bel, et de son chef reine de Navarre, comtesse de Brie et de Champagne.

Pour assurer l'exécution de son testament, Jeanne y fit intervenir le roi son époux et Louis son fils ainé, l'un et l'autre approuvant les dispositions faites par la reine, promettant et jurant de les réaliser. Plus tard, en 1317, deux années après l'inauguration du collège, le pape en confirma l'établissement par un bref où l'on remarque un magnifique éloge de la science.

Ainsi les autorités souveraines de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel concourraient à la création de ce collège, qui fut si brillant pendant toute sa durée et qui a été si brillamment remplacé. Mais d'autres circonstances lui imprimaient dès l'origine ce que dans le langage moderne on appelleraient le caractère d'une institution nationale.

Les autres fondations de ce genre n'étaient destinées qu'aux écoliers de certaines provinces. C'était ordinairement celle où était né le fondateur ou celle qu'il habitait. Mais il suffisait d'être Français et d'être reconnu apte à recevoir une instruction élevée pour concourir aux bourses du Collège de Navarre. D'ailleurs le principe de l'unité de la nation était encore si peu entré dans les esprits, que les exécuteurs testamentaires de la reine crurent devoir changer cette disposition et accorder exclusivement aux provinces qui avaient été de son patrimoine le droit de fournir des maîtres et des boursiers au nouveau collège. Et il fallut une décision du parlement et une ordonnance royale, en 1331, pour lui maintenir ce caractère d'école nationale que la fondatrice lui avait donné, et qui cadrait si bien avec les vues politiques des successeurs de Hugues Capet.

Enfin Jeanne dota généreusement le collège. Outre son hôtel patrimonial à Paris, elle lui légua une rente perpétuelle de 2 000 livres tournois, assise sur ses terres de Champagne et de Brie, somme qui, d'après la valeur relative de l'argent et des divers objets de consommation aux différentes époques, représente approximativement pour notre temps celle de 120 000 francs. Or, si on entre dans le détail, on se convaincra aisément que Jeanne ne fut pas moins libérale envers son collège que ne l'est aujourd'hui le gouvernement en faveur des établissements d'instruction les mieux dotés (²).

(¹) *Virilem et inclytum animum gerens in corpore muliebri.* C'est l'éloge que le pape Jean XXII donne à la mémoire de la reine dans le bref de 1317, dont il va être question; éloge mérité, puisqu'en l'absence du roi, vers 1296, Jeanne avait marché contre le comte de Bar qui menaçait la Champagne, avait battu les troupes de ce seigneur, l'avait fait lui-même prisonnier et lui avait dicté les conditions de la paix. Elle avait pour aïeul le célèbre et noble troubadour Thibault, comte de Champagne. Elle était, par sa mère, petite-fille de ce vaillant frère de saint Louis, Robert, comte d'Artois, qui fut tué au combat de la Massoue.

(²) Le nombre des écoliers, tous boursiers, était fixé à soixante-dix : vingt grammairiens, trente élèves ès arts et vingt théologiens. Les bourses de la classe inférieure étaient de 5 sols tournois; celles de la seconde classe, de 7 sols 6 deniers; celles de la classe supérieure, de 10 sols par semaine. Dans aucun des collèges fondés à cette époque elles n'étaient aussi fortes; les plus élevées étaient généralement de

Tout ce qui concernait l'entretien des écoliers était à la charge de leurs bourses; mais les livres pour l'instruction étaient achetés sur les fonds généraux, et c'était en effet une dépense considérable avant l'invention de l'imprimerie. Si après le paiement des maîtres et fonctionnaires de l'établissement, et après avoir soldé les frais courants, il demeurait quelque économie, on devait l'employer à l'augmentation du nombre des bourses. Par ce moyen, et surtout par la munificence de quelques personnes, le nombre des boursiers, s'il ne s'augmentait pas, put au moins se maintenir quelque temps, malgré la dépréciation rapide des monnaies et de l'argent lui-même.

Pour garantir les conditions économiques de l'établissement, un fonctionnaire spécial était chargé, sous le nom de proviseur, d'en diriger l'administration. Il était directement comptable envers les officiers de la chambre des comptes. L'un d'eux, commis à cet effet par sa compagnie, se transportait chaque année dans le collège pour vérifier les écritures et la caisse du proviseur, et il recevait du collège 50 sols tournois pour ses honoraires à chaque vérification. Les comptes étaient vérifiés en outre, deux fois par an au moins, par un conseil d'administration formé des maîtres et de la majorité des boursiers. On voit que ces formes administratives ne s'éloignaient guère des nôtres.

Le maître de la division de théologie, nommé par l'Université, et qui ne pouvait être pris parmi les membres des ordres religieux dits réguliers, gouvernait la maison avec le titre de recteur que lui donnait le testament de la reine. Mais ce titre fut changé en celui de grand maître, pour éviter sans doute toute confusion avec le recteur de l'Université, qui fut choisi très-souvent parmi les membres du Collège de Navarre, dont il continuait à faire partie, malgré cette élévation temporaire. C'était une place fort considérable que celle de grand maître de Navarre. Il avait la nomination des bourses dans plusieurs autres établissements. D'ailleurs le collège joua souvent un rôle dans les affaires de l'État, ce qui donnait à son chef une sorte d'importance politique. Enfin, lorsque Navarre fut devenu, suivant l'expression de Mézerai, *l'école de la noblesse française*, lorsque des fils de rois y devinrent pensionnaires (¹), le grand maître contracta nécessairement les plus hautes relations: aussi en vit-on plusieurs abandonner cette place comme incompatible avec la modestie ecclésiastique.

La force et l'élévation des études répondirent constam-

5 sols, et il y en avait même de 2 sols 6 deniers. En résumé, la moyenne de chaque bourse de Navarre représenterait une somme, valeur actuelle, de 1 170 francs. Or les bourses de l'École polytechnique ne sont que de 1 000 francs. Disons, en passant, que l'enseignement de la division des arts comprenait alors la logique, quelques parties élémentaires des mathématiques, et ce qu'on savait ou croyait savoir de la physique et de l'astronomie. Les trois classes d'élèves, grammaire, arts et théologie, avaient leurs habitations, dortoirs, salle à manger et salles d'étude séparées; elles ne se réunissaient qu'à la chapelle. On s'levait ordinairement d'une classe à l'autre, de sorte qu'on passait d'une bourse de grammaire à une bourse ès arts, etc.; mais cela n'était pas absolu, il fallait le mériter; et à Navarre aussi il y avait des *fruits secs*. C'était d'ailleurs au nom du roi, et par son confesseur, que les bourses étaient conférées. Louis XI, en 1464, chargea le fameux la Balue de donner les bourses de Navarre, conférer les bénéfices, et généralement faire tout ce qu'avaient accoutumé de faire les confesseurs de son père le roi Charles VII. Louis XI se confiait aux services, *loyauté et bonne prud'homie de son amé et féal conseiller*. On sait assez que cette confiance fut mal justifiée.

(¹) Un jour de l'année 1568, trois jeunes écoliers, qui depuis furent des princes célèbres, reçurent à Navarre la visite du roi de France. C'étaient trois cousins : Valois, Bourbon et Guise, les trois Henri! Ces trois destinées, qui plus tard devaient se traverser violemment, semblaient unies à leur aurore. « A l'issue de son enfance, dit l'historien Pierre Mathieu, le jeune Bourbon fut amené à la cour. Le bois de Vincennes fut sa première académie; de là il fut mis au collège de Navarre, pour y être instruit aux bonnes lettres. Il y eut pour compagnon le duc d'Anjou, qui fut son roi, et le duc de Guise, qui voulut l'être. »

ment à la grandeur des commencements et à la puissance d'organisation du Collège de Navarre.

Ainsi, avant d'être établi dans aucune autre maison, l'enseignement de la rhétorique, qui ne fut généralement introduit dans l'Université qu'en 1458 (Crévier), l'avait été d'abord à Navarre par le célèbre Nicolas Clémengis, mort en 1444.

Ainsi, déjà en 1560, on voit figurer un professeur de langue hébraïque au Collège de Navarre.

Budée, qui fut le conseiller de François I^r dans la création du Collège de France; Ramus, Danet, Oronce Finé, qui furent au nombre de ses premiers professeurs, sortaient tous de Navarre.

Une chaire de théologie morale y fut fondée en 1659, ce qu'il est permis de remarquer, puisque jusqu'alors on n'avait professé dans l'Université que la théologie dogmatique. Enfin c'est le premier collège où fut établie (en 1753) une chaire de physique expérimentale. Les leçons qu'y donna l'abbé Nollet eurent une grande célébrité et contribuèrent beaucoup à répandre le goût de cette belle science, si peu connue alors. C'est dans l'amphithéâtre même où se donnaient ces leçons que plus tard l'École polytechnique a entendu les Malus, les Petit, les Arago, les Dulong, venir les reprendre et les continuer avec tous les progrès que la physique avait faits depuis, et auxquels ils ont eux-mêmes coopéré pour une si grande part.

Après cela, il faut juger l'arbre à ses fruits : c'est, veux-je dire, par les hommes qu'il a formés qu'on doit apprécier un institut d'éducation. Or, en décrivant les bâtiments de Navarre, nous aurons l'occasion de citer, non pas tous, mais au moins quelques-uns parmi les hommes éminents qui en sont sortis. On verra alors briller de grands noms. On verra, avec plaisir sans doute, que l'École polytechnique, en jetant depuis cinquante années quelque éclat sur la montagne de Sainte-Geneviève, n'a fait que continuer l'illustration de cette antique et glorieuse maison, à laquelle, au jour de son inauguration, en 1815, un poète (¹) avait souhaité de si longues destinées :

Siste domus, donec fluctus formica marinos
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.

(Reste debout, jusqu'à ce que la fourmi ait bu la mer,
jusqu'à ce que la tortue ait fait le tour du monde.)

LA TÊTE DE MINERVE
SUR LES MONNAIES D'ATHÈNES.

Peu de parties de la numismatique offrent un sujet d'études aussi utile, pour suivre les progrès et les transformations de l'art, que les têtes de Minerve des tétradrachmes d'Athènes. Si l'origine de cette ville fameuse était inconnue, on la devinerait presque au style de ses monnaies les plus anciennes. La forme de la tête, l'angle facial, la manière dont les cheveux sont nattés, les dessins du casque, tout y est égyptien, tout y rappelle l'Orient. Mais rien n'est plus caractéristique que cet œil ouvert, saillant, dessiné de face, dans une tête vue de profil, et qui est à la fois le signe

(¹) Cité par Launoy, célèbre critique du dix-septième siècle, lui-même docteur de Navarre, et à qui on doit une histoire (en latin) de cette maison dont il était élève. On l'appelait de son temps *le Déni-cheur de saints*, parce qu'en portant le flambeau d'un examen sévère dans les vieilles légendes, il avait prouvé que plusieurs histoires de saints étaient apocryphes, ou, le plus ordinairement, que des noms et des traditions, défigurés par les idiomates et les coutumes des différents peuples qui les avaient recueillis, avaient fait d'un seul personnage plusieurs saints différents. Il y a, à ce sujet, un mot plaisant d'un ancien curé de Saint-Eustache. (Voy. l'art. LAUNOY, dans la *Biographie universelle*.)

de la race et du style (fig. 1). On n'est pas éloigné de l'enfance de l'art avant Pisistrate. La monnaie est épaisse, globuleuse. Bientôt le dessin de la tête s'améliore. L'œil



1. Monnaie d'Athènes, ancien style.



2. Style intermédiaire, vers le temps de Pisistrate.

reste saillant : c'est encore la Minerve d'Homère, la Περθένη Βεσπιτι; mais déjà le mouvement du regard se fait sentir dans le sens de la tête. Au dessin du casque, aux arabesques et aux palmettes qui en sont l'ornement, aux bandeaux de cheveux qui ont remplacé les nattes régulières et pressées, aux perles du collier et du chignon, on reconnaît une époque de transition dans laquelle domine encore le caractère oriental (fig. 2).

Si nous passons en revue les différents exemplaires de cette série, nous voyons sous le même casque le profil de la tête se modifier légèrement et se rapprocher du style des beaux tétradrachmes d'Athènes. Ceux-ci attestent une transformation complète. Le casque, surmonté d'une triple aigrette, au lieu de cette maigre et roide aigrette des vieilles monnaies, orné du Pégase et de huit chevaux en ronde bosse entre les jugulaires; le profil droit de la face; le nez aquilin; l'œil dessiné, non plus de face, mais de profil; les cheveux qui tombent sur le cou en boucles gracieuses, montrent que Phidias a créé l'art hellénique dans des conditions nouvelles de grandeur, de beauté et de vérité (fig. 3).



3. Époque de l'art postérieur à Phidias. — Face.



4. Revers.

Au lieu de reproduire, en s'en rapportant à la tradition, le type oriental, l'art prend son modèle dans la nature vivante. La colonie de Cécrops, mêlée aux Pélasges et aux Hellènes, est depuis longtemps devenue un peuple qui ne conserve plus de son origine que des souvenirs religieux. La transformation s'est opérée dans la race; il faut que l'art en soit l'expression. Admirable changement, fusion féconde des civilisations et des familles humaines! Ce profil plein de pureté et de majesté sereine; ce front droit; cet œil où brille, non plus la sensualité orientale, mais l'intelligence ferme et nette d'une race supérieure; ces traits fins et réguliers: voilà la tête de la femme grecque et le type du beau, aux yeux des races occidentales.

Au revers d'un de ces tétradrachmes d'Athènes, dans le champ de la pièce, on voit la Minerve de Phidias (fig. 4). Si l'exactitude de la restitution faite par M. le duc de Luynes était contestée, cette figure en donnerait une preuve irréfutable. C'est, en petit, la statue même exécutée par M. Si-mart, sous la direction de l'illustre archéologue, et dont nous avons donné le dessin, page 41.

